



23-01370

DECISION N° _____/UYI/SG/DIPD/DIEM DU

03 NOV 2023

Portant attribution de la Lettre-commande issue de l'Appel d'Offres N°23-03/AONO/UYI/CIPM/2023 du 29 septembre 2023 pour la fourniture des équipements de laboratoire au Centre de Biotechnologie de l'Université de Yaoundé I à Nkolbisson.

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 Portant loi de Finances de République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 22 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2012/334 du 29 juin 2012 portant nomination du Recteur de l'Université de Yaoundé I ;
- Vu le Décret n°2005/383 du 17 octobre 2005 fixant les règles financières applicables aux Universités ;
- Vu le Décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création des Universités d'Etat ;
- Vu le Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 complété par le Décret 2005/342 du 10 septembre 2005 portant dispositions communes applicables aux Universités ;
- Vu le Décret n°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;
- Vu Circulaire 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et les autres Entités Publique, pour l'exercice 2023 ;
- Vu l'Appel d'Offres n° 23-03/AONO/UYI/CIPM/2023 du 29 septembre 2023 pour la fourniture des équipements de laboratoire au Centre de Biotechnologie de l'Université de Yaoundé I à Nkolbisson;
- Vu les prévisions du Budget Programme de l'Université de Yaoundé I pour l'Exercice 2023;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE

ARTICLE 1.- L'entreprise POUM'S SARL, B.P :14 300 Yaoundé, est déclarée attributaire de la Lettre-commande issue de l'Appel d'Offres n° 23-03/AONO/UYI/CIPM/2023 du 29 septembre 2023, ainsi qu'il suit :

Objet de la Lettre-commande	Adjudicataire	Montant TTC du contrat	Délai de livraison
Fourniture des équipements de laboratoire au Centre de Biotechnologie de l'Université de Yaoundé I à Nkolbisson.	POUM'S SARL B.P :14 300 Yaoundé	49 846 500 F CFA	Un (01) mois

ARTICLE 2.- Le Directeur de ladite entreprise est invité à prendre attache de la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Yaoundé I, pour la suite de la procédure.

ARTICLE 3.- La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

03 NOV 2023

Yaoundé, le 03 NOV 2023

- Copies :
- MINMAP
 - ARMP
 - CIPM/UYI
 - Entreprise concernée
 - Archives.

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE YAOUNDE I

Maurice Aurélien Fosso

